



La participation des « personnes concernées » est une norme de l'action publique environnementale. Plusieurs finalités lui sont généralement assignées : incorporer des valeurs et intérêts du public dans le processus de prise de décision ; améliorer la qualité intrinsèque des décisions ; renforcer la confiance dans les institutions ; éduquer le public ; réduire les conflits, le tout en justifiant le temps et l'argent consacrés à sa mise en œuvre[1]. Mais les résultats de la gouvernance participative ou concertée de l'environnement sont-ils à la hauteur des espoirs placés dans ces nouvelles pratiques ? La littérature se fait l'écho à cet égard d'une lassitude et d'un certain désenchantement. D'autres auteurs évoquent avec une tonalité critique une « idéologie participationniste » au service d'un gouvernement de la critique sociale et environnementale. D'autres enfin identifient les multiples obstacles à l'effectivité démocratique (quel(s) public(s) participent réellement ? les acteurs d'environnement en sortent-ils renforcés ?) et fonctionnelle (cela contribue-t-il à améliorer l'état de l'environnement ?) de la gouvernance participative. L'environnement a-t-il alors vraiment besoin de la participation ?

Cette séance de l'atelier entend questionner les liens complexes entre (formes diverses de) participation et (pluralité des effets en matière de) soutenabilité. Il sera organisé en deux temps :

- une première session où il s'agira de partir des dispositifs participatifs et de questionner leurs effets en matière de soutenabilité, avec deux intervenants : Gilles Massardier, chercheur au Cirad, et Charlotte Halpern, chercheuse à Sciences Po
- une seconde session orientée sur les acteurs associatifs et leur rapport à cette injonction participative, avec deux intervenants : Sandrine Rui, sociologue à l'université de Bordeaux, et Etienne Ballan, sociologue à l'Ecole du Paysage et à l'association Arenes. Coordonnateurs de l'atelier : Rémi Barbier, UMR GESTE, et Denis Salles, Irstea

Matinée (10h – 12h30) Des dispositifs participatifs à leurs effets en matière de durabilité :

- Charlotte Halpern (Chargée de recherche FNSP – Centre d'études européennes – UMR8239)
- Gilles Massardier (Maître de conférences de science politique, membre de l'UMR 5281 ART-Dev – Cirad, Montpellier)

Après-midi (14h – 16h30) Des acteurs, notamment associatifs, à leur rapport à la double injonction (participation et durabilité) :

- Sandrine Rui (Maître de conférences – Université de Bordeaux – Chercheure au Centre Emile Durkheim – Chercheure associée au Centre d'Analyse et d'Intervention sociologique – CADIS-EHESS)
- Etienne Ballan (Maître de conférences – Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Marseille – expert pour la convention d'Aarhus, aux Nation Unies, concernant la participation du public dans les négociations internationales)

Entrée libre ([inscription](#) [1])

Type d'actualites: [Actu pour l'agenda](#) [2]

Dates: Mardi 26 mai 2015 - 02:00

Lieu: Paris (Ecole d'architecture)

Publié le 16 avril 2015

URL de la source (modifié le 16/04/2015 - 09:35): <https://www.irev.fr/actualites-0/9eme-journee-de-latelier-developpement-durable-et-acceptabilite-sociale>

Liens

[1] <http://doodle.com/bsrispy56udagand>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4315>